

SCP COLBUS – BORN-COLBUS & FITTANTE

5, Avenue Foch – BP 70721 – 57012 METZ CEDEX 1 – Téléphone 03 87 75 94 70 – Télécopie 03 87 75 94 79

E-mail : contact@cfb-avocats.com

Cet état prévisionnel est destiné à l'information du client. Seules les demandes de provisions et notes d'honoraires sont à régler.

<TITRE_P> <PRENOM_P> <NOM_P>
<ADRESSE_P>
<ADRESSE_SUITE_P>
<CP_P> <VILLE_P>

== <NO_DOSSIER> <NOM_P> / <NOM_C>

Dossier suivi par <AVOCAT>

Metz, le 14 janvier 2015

ETAT PREVISIONNEL DE FRAIS ET HONORAIRES PROCEDURE PARTAGE JUDICIAIRE

Ouverture de dossier 250,00 €

PROCEDURE DESIGNATION D'UN NOTAIRE

Etude du dossier, rédaction de la requête	250,00 €
Honoraires de vacation	250,00 €
Eventuellement certificat de non appel	<u>PM</u>
Sous-total	500,00 €

PROCEDURE DEVANT LE NOTAIRE

Assistance aux 1ers débats (3 heures)	750,00 €
Préparation et rédaction du compte-rendu	375,00 €
Honoraires de vacation	<u>125,00 €</u>
Sous-total	1 250,00 €

DILIGENCES ET POURPARLERS AMIABLES 500,00 €

Assistance aux 2èmes débats (2 heures)	500,00 €
Préparation et rédaction du compte-rendu	375,00 €
Honoraires de vacation	<u>125,00 €</u>
Sous-total	<u>1 000,00 €</u>

TOTAL HT 3 500,00 €

(TVA EN SUS)

SOUS TOUTES RESERVES OU OMISSION

AVOCAT

En sus selon convention: UV 2015 : 250 € HT

- ✎ Procédure (Eventuelles conclusions ½ à 2 UV, Certificat de non appel , etc ...)
- ✎ Honoraires de service rendu ou de résultat
- ✎ Débours (Frais de copies, frais postaux, frais de signification, etc.)
- ✎ Honoraires par partie supplémentaire majorés de ¼.
- ✎ Honoraires de résultat – 2,5 % à 7,50 % selon la convention d'honoraires